**Le SYSTEME D’INFORMATION (S.I.) correspond à L’ENSEMBLE DES ELEMENTS PARTICIPANT A LA GESTION DES INFORMATIONS SUPPORTANT L’ACTIVITE D’UNE ORGANISATION**



**Le SYSTEME INFORMATIQUE correspond à L’ENSEMBLE DES TECHNOLOGIES (matériel et logiciel) qui SUPPORTENT le fonctionnement du S.I.**

**La « fabrication » d’un système informatique nécessite une démarche rigoureuse.**

**En France dans les années 1980, la méthode MERISE a été élaborée pour répondre au besoin d’informatisation des entreprises. Elle correspond à une démarche pour organiser le processus d’informatisation dans son ensemble.**

Elle est associée à des représentations modélisées servant de support de communication.

MERISE a pour objectifs essentiels l’étude d’un SI selon 2 axes :

• un axe statique : décrire les données qui mémorisent les objets et les faits

• dynamique : décrire les traitements appliqués au SI

